

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Maylene Houle

<https://www.cadre21.org/membres/e8217b582e6ea2499deae63d>

Date d'obtention : 2021-12-15 14:47:36

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Rencontre avec l'auteur du signalement/jeune victime/témoins. Connaître les jeunes impliqués/témoins de la situation et avoir leur version des faits.

Poser les questions pour évaluer l'incident et remplir la grille qui évaluera l'amorce, l'étendu, la nature et les intentions. Faire valoir l'importance de la vie privée de la victime. De ne pas en parler avec les autres.

Saisir les cellulaires des jeunes concernés s'il y a possession ou diffusion de pornographie juvénile. Cette action permettra de cesser la diffusion des images. Le cellulaire doit être éteint par l'élève et placé dans le sac scellé devant l'élève. Lorsque l'intervention est faite, on doit communiquer avec le service de police.

Si la nature est malveillante, communiquer directement avec le service de police.

Communiquer avec les parents (pour chaque jeune impliqué) afin de les informer de la situation, de la démarche à venir...

Faire signalement à la DPJ.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

De consulté tout les jeunes témoins/acteurs dans les situations afin de remplir correctement la grille d'évaluation. Cela permet de mettre la situation au clair et de prendre en note toutes les versions. Ensuite cela sera plus facile de déterminer s'il s'agit d'une intention impulsive ou malveillante.

S'assurer de l'intégrité physique et psychologique des jeunes impliqués.

Si un parent vient nommé ses inquiétudes concernant le comportement de l'enfant, le diriger vers le service de police puisque l'école n'est pas mandataire de la police.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Chaque étapes sont délicates puisqu'il s'agit d'un évènement délicat. Mais particulièrement de recueillir l'information auprès de la victime qui craint d'être jugé et qui n'osera pas tout dire dès la première rencontre.

Également de communiquer avec les parents, qui seront sur le choc d'apprendre la situation.